

## A l'heure du bilan, ce qu'il faut retenir de l'actualité puydômoise entre janvier et juin



**Un enfant de trois ans a été retrouvé mort dans un pavillon, à Longues, samedi 15 février. Son père, recherché, est interpellé dans l'Isère, trois jours plus tard.**

Un enfant de 3 ans, Yanis, est retrouvé mort, le 15 février, dans le pavillon de son père, à Longues, sur la commune de Vic-le-Comte.

*Avant d'être interpellé dans l'Isère, le père de Yanis avait erré dans le secteur de Vic-le-Comte, se réfugiant notamment dans une caravane abandonnée à Parent, que l'on distingue ici entre les branchages. ? - photo Jean-louis gorce*

C'est la maman qui fait la macabre découverte en venant récupérer son fils, en week-end chez son papa. Le père prend alors la fuite sous les yeux de la jeune femme affolée. Après avoir fait mine de s'être jeté dans l'Allier, et s'être caché dans une caravane, cet homme de 40 ans est interpellé près de Grenoble, trois jours plus tard, à bord d'une voiture volée chez un agriculteur de Parent.

L'autopsie pratiquée sur le corps de l'enfant ne révèle aucune trace de violence. En garde à vue, ce père dépressif et divorcé avoue l'impensable : il a étouffé son enfant en le serrant dans ses bras. Il ne supportait plus d'être séparé de lui, justifie-t-il. « Je voulais le garder pour moi », a-t-il répété aux gendarmes, lors de son audition. « Un geste accompli dans un moment de désespoir », selon son avocat, M e Canis. Un acte qui interroge aussi sur le profil psychologique d'un père.

Déjà condamné aux assises, en 2002, à six ans d'emprisonnement pour « coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner » (\*), ce quadragénaire risque aujourd'hui la réclusion criminelle à perpétuité.

Deux mois après le drame, Stéphanie Dhédin, la mère de Yanis, partie civile dans l'information judiciaire en cours, témoignera dans nos colonnes. « Je porte une tristesse profonde à l'intérieur de moi, et c'est difficile à vivre. Je veux savoir la vérité, pourquoi il a fait cela. J'attends une bonne justice, et la peine maximale, car il est en récidive. »

(\* ) Un homme était mort lors d'une rixe sur fond d'alcool à Pont-du-Château, en juin 2001.